



Département de Seine-et-Marne

Certificat d'affichage

Le maire de la commune de Pontault-Combault certifie que l'avis d'information concernant la mise à la disposition de la décision modificative n°2 de l'exercice 2025 du budget annexe de la Régie Gényo et les budgets primitifs de l'exercice 2026 du SIPPEREC et de son budget annexe de la Régie Gényo, ont été affichés, aux lieux habituels d'affichage, entre le 12 janvier 2026 et le 12 février 2026.

Fait à Pontault-Combault, le 12 janvier 2026



Le maire,
Gilles BORD

Hôtel de Ville

107, avenue de la République 77347 Pontault-Combault Cedex – www.pontault-combault.fr/Ma mairie 24h/24 - tél : 01 70 05 47 00

Toute correspondance doit être adressée à l'attention du Maire